

5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Catellani Andrea ;Scieur Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>Concepts de base pour comprendre l'éthique. Les objets, les approches et les courants de pensée en éthique. La prise de décision éthique dans les situations concrètes. Les grandes problématiques de l'éthique de la communication et de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les valeurs et les principes explicitement et implicitement diffusés ;</li> <li>• Le contexte : enjeux et attentes de la société civile en matière d'éthique ;</li> <li>• La responsabilité sociétale des professionnels de l'information et de la communication, tant dans les secteurs marchand que public et non marchand ;</li> <li>• La relation avec les enjeux de la démocratie, des droits de l'humain et de la transition écologique ;</li> <li>• Les déontologies des métiers de l'information et de la communication.</li> </ul> <p>Le cours pourra approfondir des thèmes spécifiques comme la liberté d'expression (formes et limites), la vérité, les enjeux spécifiques des médias numériques, la relation entre déontologie et droit, etc.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de son AAC1 orientation d'études pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.</p> <p>AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.</p> <p>Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de AAC3 différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.</p> <p>Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes AAC5 et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.</p> <p>AAS1.3 Maîtriser et mobiliser de manière critique des principes de bases et des règles juridiques clefs qui guident les démarches dans le secteur de la communication et des médias dans une perspective interdisciplinaire.</p> <p>Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication AAC3 d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.</p> <p>AAS6 Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte la place et les contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine, afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif responsable.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le cours est annuel. L'examen est en trois parties :</p> <p><b>A) Première partie d'épreuve - session de janvier - partie théorique</b>                  Examen oral individuel <b>en session</b> sur des questions de théories abordées au cours et/ou relatives à des lectures complémentaires imposées. L'examen se déroule <b>avec un temps de préparation</b> (40% de la note finale). Les objets connectés sont interdits durant l'épreuve.</p> <p><b>B) Deuxième partie d'épreuve - second quadrimestre - dossier réflexif</b>                  Chaque étudiant remet <b>pour le 15 avril</b> un dossier réflexif de 5 pages, relatif à des questionnements éthiques, qui porte sur son expérience de stage ou, pour celles et ceux qui n'ont pas ce cours, sur une monographie d'une organisation qui nécessite au moins 4 entretiens semi-directifs (20% de la note). Cette partie <b>d'examen est unique</b>, donc pas de seconde session possible.</p> <p><b>B) Troisième partie d'épreuve - session de juin</b>                  Examen oral en groupe <b>hors session</b>, lors de <b>la dernière séance de cours</b> du quadrimestre. Analyse d'un cas, constitution d'un dossier qui devra être remis une semaine avant l'examen, et présentation/défense devant un jury composé des titulaires du cours, des assistant.e.s et éventuellement d'autres membres cooptés par les titulaires (40% de la note). Cette <b>partie d'examen est unique</b>, donc pas de seconde session possible.</p> <p>Pour obtenir une note pour le cours, <b>il convient d'avoir participé aux trois parties d'épreuve</b>. Autrement dit, il y a obligation pour les étudiant.e.s, pour obtenir une note à l'examen, <b>de participer aux 3 parties d'épreuve</b>.</p> <p>La deuxième session d'août ne peut donc concerner que les étudiant.e.s <b>qui respectent cette dernière exigence</b> et porte exclusivement sur <b>la première</b> partie de l'épreuve.</p> <p>La somme totale des notes des différentes parties d'épreuves est sur 100. La note finale est ramenée sur 20. Elle est le cas échéant arrondie à l'unité la plus proche. Exemples : <math>13,4/20 = 13/20</math> ; <math>15,6/20 = 16/20</math>.</p> <p>Les épreuves d'examen qui le nécessitent se déroulent en présentiel. La présence aux Travaux Pratiques (T.P.) est obligatoire.</p> <p>Les étudiant.e.s UCLouvain en séjour Erasmus sont concerné.e.s <b>uniquement</b> par les deuxième et troisième parties d'épreuve. <b>Attention</b> cela signifie que ces parties d'examen étant uniques, <b>il n'y a pas de seconde session possible pour eux.elles</b>.</p> <p><i>En ce qui concerne les productions écrites, les règles des articles 107 et s. du <a href="#">Règlement général des études et des examens</a> devront être tout particulièrement observées. En ce qui concerne l'utilisation éventuelle de l'intelligence artificielle générative, il y aura lieu de respecter les <a href="#">règles établies par la Faculté ESPO</a> ainsi que les consignes figurant dans l'espace Moodle dédié au cours.</i></p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux Etudes de cas Pédagogie interactive Classe inversée Lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques dans le domaine Interventions d'experts et de praticiens
Contenu	<p>Les thèmes abordés sont : les concepts de base pour comprendre l'éthique; les objets, les approches et les courants de pensée en éthique; la prise de décision éthique dans les situations concrètes; les grandes problématiques de l'éthique de la communication et de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La différence entre éthique et morale ;</li> <li>• les grands courants de pensée de l'éthique ;</li> <li>• Les valeurs et les principes explicitement et implicitement diffusés ;</li> <li>• Le contexte : enjeux et attentes de la société civile en matière d'éthique ;</li> <li>• La responsabilité sociétale des professionnels de l'information et de la communication, tant dans les secteurs marchand que public et non marchand ;</li> <li>• La relation avec les enjeux de la démocratie, des droits de l'humain et de la transition écologique ;</li> <li>• Les déontologies des métiers de l'information et de la communication.</li> </ul> <p>Le cours pourra approfondir des thèmes spécifiques comme la liberté d'expression (formes et limites), la vérité, les enjeux spécifiques des médias numériques, la relation entre déontologie et droit, etc.</p>
Ressources en ligne	via moodle
Bibliographie	Arnsperger C., Van Parijs Ph. (2003), <i>Ethique économique et sociale</i> , Paris, La Découverte (coll. Repères). Rawls J. (1997), <i>Théorie de la justice</i> , Paris, Seuil. Ricoeur P. (1990), <i>Soi-même comme un autre</i> , Paris, Seuil.
Faculté ou entité en charge:	COMU

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMM1BA	5		